

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

79072

Objet

SUBVENTIONS SPORTIVES  
EXCEPTIONNELLES

DATE DE CONVOCATION

25 juin 1979

DATE D'AFFICHAGE

25 juin 1979

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 19

Nombre de votants 24

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf

le vingt neuf juin à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, LACHAUD, BOUTET, BOUCHET, BUJARD, DUFOUR, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, PELLETIER, Mme TACQUET, M. CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. PAPEAU par M. GUICHAOUA, Melle FOCHE par M. BOUCHET, M. COLLE par M. BOUTET, M. TETARD par M. LIS, Me TAP par M. CABAL.

Absents : MM. VIAUD, POUGET, MONTRON

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

La Commission Jeunesse et Sports, réunie le 19 Juin 1979, a examiné différentes demandes de subventions et proposé les attributions suivantes:

- 1 000 FR au ROC Rugby pour l'aider lors des frais de déplacement aux championnats de France - 3ème Division ( matches " retour " ) de décembre 1978 à avril 1979 .
- 1 000 FR aux "MOUETTES-MAJORETTES " pour les aider lors de leur déplacement à POISSY les 15-16 et 17 Juin derniers ( Championnat national des Majorettes F.S.C.F.)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les propositions de la Commission Jeunesse et Sports,

DECIDE :

- d'attribuer, à titre exceptionnelle, sur le Chapitre 945, Article 657 " crédits réservés " 1979, une subvention de 1 000 F, au ROC Rugby et une subvention de 1 000 F aux " MAJORETTES -MOUETTES "

./.....

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes mois, jour et an susdits.  
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

LE MAIRE,



Pierre LIS

